afpptours.com

Certification CléA

Socle de connaissances
et de compétences professionnelles

Sophie Gallé
Responsable communication et Chargée de developpement

02 47 76 40 22
s.galle@afpptours.com

Catherine Kosiada
Responsable formation pôle compétences clés

02 47 76 40 19
c.kosiada@afpptours.com

QU'EST-CE QUE LE CERTIFICAT CLÉA ?

Créé par Certif Pro*, le certificat CléA est un outil au service de la formation, de l'emploi, de l'évolution professionnelle et de la compétitivité. Une certification de portée nationale, reconnue dans tous les secteurs et par tous les acteurs, elle atteste de la maîtrise des connaissances et compétences professionnelles dans 7 domaines :

- La communication en français
- L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
- La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Toute la démarche CléA s'articule autour d'un référentiel unique, contextualisée à l'environnement professionnel des salariés.

A QUI S'ADRESSE LE CERTIFICAT CLÉA ?

Toute personne, quel que soit son statut (salarié, demandeur d'emploi ou en insertion) et son âge, issue de tous secteurs d'activité. Le certificat CléA s'adresse principalement à des personnes peu ou pas qualifiées souhaitant développer et faire reconnaître leurs compétences.

LES AVANTAGES DE LA CERTIFICATION CLÉA

Pour le salarié / demandeur d'emploi :

- Faire un bilan de ses acquis et les valoriser par l'obtention d'un certificat reconnu au niveau national et dans tous les secteurs professionnels
- Attester de la maîtrise des compétences de base favorisant ainsi l'employabilité
- Faciliter l'accès à la formation professionnelle
- Reprendre confiance en ses capacités pour évoluer ou retrouver un travail

Pour l'employeur :

- Valoriser et faire reconnaître les compétences de ses salariés
- Répondre au besoin des compétences en vue d'une évolution professionnelle.
- Donner de l'appétence à la formation pour un public peu ou pas diplômé
- Consolider les compétences de ses salariés
- Faciliter l'adaptation des salariés aux changements professionnels
- Développer les compétences de son entreprise

*Association paritaire nationale des certifications professionnelles

COÛTS

Évaluation préalable :
450€ net de taxe/ personne

Évaluation finale :
250€ net de taxe/ personne

Parcours de formation (si préconisation) :
Tarif : Nous consulter

FINANCEMENTS

- Compte Personnel de Formation (CPF).
- L'entreprise dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de l'entreprise.
- Financement personnel.

LIEUX DE RÉALISATION

- Dans nos locaux 14 boulevard Preuilly à Tours
- En intra entreprise - dans vos locaux

MOYENS ET MODALITES PEDAGOGIQUES

- Entretien individuel
- Tests d'évaluation sur la plateforme ONLINE et papier
- Mises en situation
- Auto-évaluation

ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPE

- La pédagogie est adaptée aux personnes en situation de handicap
- L' accompagnement est personnalisé et individualisé au regard de la situation du handicap
- Le référent Handicap de l'AFPP s'assure des bonnes conditions du passage de la certification CléA.

En centre de formation :
Pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers, contactez notre référente handicap : Sophie VILLEGIER au 02 47 76 40 30

NOS ATOUTS

- Des ressources de formation digitale, un learning LAB, espace d'innovation pédagogique
- Des évaluateurs, habilités à la certification CléA
- Une formation sur mesure individualisée, rythmée et interactive
- Une équipe de formateurs/formatrices expérimentés·es en formation savoirs de base
- Une démarche bienveillante : nous créons un environnement propice aux échanges et à l'établissement d'une relation de confiance. Le candidat est mis dans de bonnes conditions de réalisation pour avoir toutes les chances de réussir. Notre rôle va consister à s'appuyer, de manière factuelle, sur les acquis du candidat pour valoriser son profil, lui donner l'envie d'avancer, de se perfectionner et d'évoluer professionnellement.

LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION CLÉA

ÉVALUATION PRÉALABLE (6h)

Évaluer les candidats sur les compétences des 7 domaines du socle CléA

Maîtrise partielle des 7 domaines de compétences CléA

- Préconisation de parcours de formation
- Parcours de formation modulaire domaines et sous domaines à renforcer

Évaluation finale (4h)

- Validation des 7 domaines de compétences CléA délai maximum de 5 ans

Maîtrise de la totalité des 7 domaines de compétences CléA

Présentation du dossier du candidat au jury

CERTIFICAT CLÉA
SOCLE DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
OPANEF

Délivrance du certificat CléA

si 75% des critères d'évaluation sont maîtrisés

CERTIFICATION CLÉA - ÉVALUATION PRÉALABLE

L' évaluation préalable à l'obtention du certificat CléA permet de mettre en évidence les acquis et d'identifier les éventuels besoins complémentaires de formation.

DURÉE

6 heures

TARIF ET FINANCEMENT

450 €/personne net de taxe

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- L'entreprise dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de l'entreprise.
- Financement personnel.

INTERVENANTS

Évaluateurs habilités par l'organisme certificateur, formés aux processus d'évaluation CléA

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation préalable des domaines de compétences
- Livret d'évaluation CléA et résultats remis au bénéficiaire
- En cas de validation totale, envoi du dossier en certification et délivrance du certificat CléA par Certif Pro

MOYENS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Entretien individuel
- Tests d'évaluation sur la plateforme ONLINE et papier
- Mises en situation
- Auto-évaluation

PUBLIC

La certification CléA s'adresse à tout salarié ou demandeur d'emploi pas ou peu qualifié souhaitant développer et faire reconnaître ses compétences acquises dans les 7 domaines de compétences du socle.

Objectifs

- **Engager le processus de certification CléA**
- **Evaluer la maîtrise dans les 7 domaines du socle de connaissances et de compétences**

1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

- **Identifier un parcours de formation si necessaire**

LE PROGRAMME

Cette évaluation n'est pas un examen : elle vise avant tout à identifier les points forts du candidat et se déroule sur la base du référentiel du socle.

La phase d'évaluation comporte 4 temps

1) Accueil et information - 30 min

- Accueil du (des) candidats et présentation de la certification CléA
- Présentation des étapes de la démarche de certification
- Confirmation de l'engagement du candidat
- Informations sur le parcours initial et/ou professionnel de la personne
- Constitution du dossier preuves des acquis (expériences, connaissances, compétences ...)

2) Entretien individuel - 1 heure

- Identification des compétences du candidat, des connaissances et expériences en lien avec le référentiel du socle.

3) Mise en situation - auto-évaluation - 3 heures

- Evaluation des compétences dans les 7 domaines en situation

4) Un entretien individuel et bilan - 1 heure 30

- Restitution des résultats de l'évaluation
- Préconisations de formation en cas de validation partielle
- Si le candidat valide les 7 domaines de compétences nous finalisons avec le candidat le dossier qui est ensuite transmis pour la certification

AFPP

La formation préparatoire au certificat CléA vise l'acquisition des compétences issues du Socle de Connaissances et de Compétences professionnelles.

Cette offre de formation personnalisée, précédée et accompagnée par une évaluation balaie un large spectre de connaissances et de compétences, garant d'une plus grande employabilité et facilitant l'évolution et la mobilité professionnelle.

DURÉE

Adaptée selon les résultats de l'évaluation préalable

PRÉ REQUIS

Avoir réalisé l'évaluation préalable

TARIFS ET FINANCEMENTS

Intra-entreprise : Nous consulter
Inter-entreprise : 15 €/heure net de taxe

- Compte Personnel de Formation (CPF).
- L'entreprise dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de l'entreprise.
- Financement personnel.

INTERVENANTS

Formateurs qualifiés et expérimentés dans le domaine des compétences clés

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Suivi de la progression du stagiaire tout au long de la formation
- Évaluation intermediaire

MOYENS ET METHODES PEDAOGIQUES

- Formation et accompagnement personnalisés
- Mise en situation contextualisée de tous les domaines
- Plateforme de formation à distance
- Constitution du dossier de preuves des acquis
- Carnet de bord : Outil de suivi de la pogression

PUBLIC

Tout public souhaitant développer et maîtriser les compétences de base

LES OBJECTIFS

Acquérir les compétences du socle de connaissances et de compétences professionnelles, dans les 7 domaines ou suivant ses besoins :

1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

LE PROGRAMME

28 modules de formation proposés en fonction des besoins de chacun (cf. page suivante)

NOTRE OFFRE MODULAIRE DE FORMATION

7 Domaines | **28 modules de formation**

1 - Communiquer en français	module 1.1 Ecouter et comprendre 21h module 1.2 S'exprimer à l'oral 28h module 1.3 Lire 35h module 1.4 Ecrire 42h module 1.5 Décrire-formuler 28h
2 - Calculer, raisonner	module 2.1 Se repérer dans l'univers des nombres 21h module 2.2 Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations 28h module 2.3 Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités 35h module 2.4 Se repérer dans l'espace 14h module 2.5 Restituer oralement un raisonnement mathématique 14h
3 - Utiliser les outils informatiques et numériques	module 3.1 Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur 21h module 3.2 Saisir et mettre en forme du texte. Gérer des documents 14h module 3.3 Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web 14h module 3.4 Utiliser la fonction de messagerie 21h
4 - Respecter les règles et travailler en équipe	module 4.1 Respecter les règles de vie collective 14h module 4.2 Travailler en équipe 21h module 4.3 Contribuer dans un groupe 14h module 4.4 Communiquer 14h
5 - Travailler en autonomie et prendre des initiatives	module 5.1 Comprendre son environnement de travail 14h module 5.2 Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet 7h module 5.3 Prendre des initiatives et être force de proposition 7h
6 - Apprendre et progresser	module 6.1 Accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées 14h module 6.2 Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel 7h module 6.3 Optimiser les conditions d'apprentissage 7h
7 - La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires	module 7.1 Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité 14h module 7.2 Avoir les bons gestes et réflexes, afin d'éviter les risques 7h module 7.3 Etre capable d'appliquer les gestes de premiers secours 14h module 7.4 Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie 14h

CERTIFICATION CLÉA - ÉVALUATION FINALE

L'évaluation finale constitue la dernière étape dans la démarche de la certification CléA. Elle permet de valider les compétences qui n'ont pas été acquises lors de l'évaluation préalable et qui ont fait l'objet d'une formation.

DURÉE

4 heures

PRÉ REQUIS

- Avoir réalisé l'évaluation préalable dans les 5 années qui précèdent

TARIF ET FINANCEMENT

250 €/personne net de taxe

- Compte Personnel de Formation (CPF).
- L'entreprise dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de l'entreprise.
- Financement personnel.

INTERVENANTS

Evaluateurs habilités par l'organisme certificateur, formés aux processus d'évaluation CléA

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Dossier de suivi du candidat et Livret d'évaluation CléA
- Soutien individualisé
- Accompagnement personnalisé et à la carte
- Contenus individualisés de formation et évaluation des compétences du Socle CléA
- Restitution des résultats de l'évaluation par domaine
- Présentation du dossier du candidat au jury

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Entretien individuel
- Tests d'évaluation sur la plateforme ONLINE et papier
- Mises en situation
- Auto-évaluation

PUBLIC

Tout public.
Il convient d'avoir réalisé l'évaluation initiale de la certification CléA.

Objectifs

- Evaluer la maîtrise des domaines non acquis lors de l'évaluation initiale dans les domaines du socle de connaissances et de compétences.

1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

- Valider la certification CléA

LE PROGRAMME

La phase d'évaluation comporte 4 temps

1) Accueil et information - 30 min
- Accueil du (des) candidats
- Vérification du dossier de preuves des acquis.

2) Entretien individuel - 1 heure
- Identification des compétences du candidat, des connaissances et expériences en lien avec le référentiel du socle.

3) Mise en situation - auto-évaluation - 2 heures
- Mise en situation et auto-évaluation : évaluation des compétences non acquises lors de l'évaluation préalable.

4) Un entretien individuel et bilan - 30 min
- Restitution des résultats de l'évaluation / Constitution du dossier pour le jury

Informations sur le jury de certification